EDITION AVRIL-MAI 2018

AfriquEnvironnement



3ème réunion sur les tourbières: La Communauté internationale appelée à apporter leur appui technique et financier au deux Congo dans la gestion des tourbières.

AFRICADVICE TRAVEL TOURS







Vivez le shopping et les voyages Made in Africa à petits prix



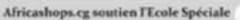
Lundi au vendredi: 8h00 - 21h00

Samedi: 8h00 - 20h00

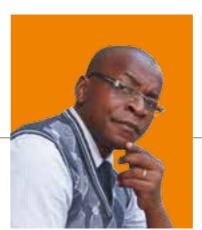
Rejoins notre page Africashops.cg

Contacts: +242 06 691 61 61/ 04 050 60 70

Adresse: Rond point Koulounda-Immeuble ARC, face à la Banque Postale







Edito

Une part importante de l'avenir du Globe s'est jouée au Sommet de Brazzaville (6

'Afrique centrale, avec son Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondiale met en place un instrument financier, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui devrait financer des projets intégrateurs. Après la mise en place de la COMIFAC en mars 1999 à Yaoundé au Cameroun par les chefs d'état d'Afrique centrale, le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo qui s'est tenu à Brazzaville en fin avril 2018, et au sortir duquel, il a été ratifié l'accord d'institutionnalisation des deux instruments, représente une véritable victoire, mais aussi, un grand défi au regard de l'existence d'autres institutions sous régionales qui, malheureusement peinent à fonctionner comme voulu.

En institutionnalisant le Fonds Bleu, les chefs d'état donnent l'opportunité aux partenaires financiers qui, désormais, peuvent et devraient s'appuyer sur ces instruments pour financer les différents projets dans le Bassin du Congo. Le sommet de Brazzaville a été une véritable réussite au regard des conclusions et décisions prises, aussi par la prise de consciences des Etats aussi bien membres de la Commission Climat du Bassin du Congo, y compris le Maroc qui est un acteur majeur pour la mise en œuvre de ces instruments, qui ont vu le jour lors de la COP22 tenue à Marrakech en novembre 2016.

Tous unanimes et conscients que les questions climatiques et l'environnement impliquent un effort concerté et conjugué des Etats membres du Bassin du Congo et le reste de la planète. Les chefs d'état du Bassin du Congo ont saisi cette occasion pour rappeler l'urgence de sauvegarder durablement les écosystèmes forestiers et aquatiques de cette sous région. Avec une population estimée à 152 millions d'habitants en 2015, selon les Nations-Unies, et environ 10.000 espèces de plantes tropicales, dont le tiers n'existe uniquement que dans la région, plus de 400 espèces de mammifères, 1000 sortes d'oiseaux et 700 types de poissons, le Bassin du Congo comprend 220 millions d'hectares

Ainsi, ce massif constitue le repaire, notamment, des éléphants de forêts, des bonobos et des gorilles de plaine et de montagne. Face à cette réalité, la gestion de cet espace spécifique impose, aux pays du Bassin du Congo, une attitude de responsabilités, conforme à l'engagement dans l'application de l'Accord de Paris sur le Climat. Une part importante de l'avenir du globe, en termes d'évolution climatique et de préservation de l'environnement, s'est jouée à Brazzaville, au cœur de l'Afrique.

En somme, le Bassin du Congo confirme, une fois de plus, sa vocation à être au service du monde.

Raoul SIEMENI



DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET GESTION DE L'INFORMATION PROFESSIONNELLE

en Afrique

DIGIP AFRIQUE, membre du RECEIAC, réseau spécialisé de la CEEAC, beneficie de l'expertise de chefs d'entreprises et professionnels expérimentés dans les sciences de l'organisation, la formation professionnelle et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Avec une expérience de seize (16) années d'exercice international, le cabinet de communication DIGIP AFRIQUE pilote l'application «envirac», la plus remarquable base de données d'informations environnementales en Afrique Centrale.



- Conception d'outils de management des administrations publiques et privées
- Conseils en organisation de conférences régionales et internationales
- Conception de Systèmes d'Informations (SI) et Gestion de Bases de données
- Communication d'entreprise et institutionnelle
- Marketing & Fundraising



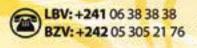


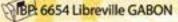




















MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE **COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE**

Siège Brazzaville Congo

Contacts: (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29 E-mail:afenvironnementplus@vahoo.fr contact@afriquenvironnementplus.info www.afriguenvironnementplus.info

Shamelie SAMA

Eddy DJUIMOU

Reine EVEMEKA

Kameni Thierry

Eugénie BIUMA

Photographe Carine OYOMA

Service Technique

Bernard TCHOKOTE

Représentant Cameroun

Dieudonné KAMGUIE

Représentante RDC

Représentant Gabon

Gildas Parfait DIAMONEKA

Partenaire : Energie 2050 Stéphane POUFFARY

Mise en page et Graphisme

Trésor NGANDU KABEYA tresorng7@gmail.com

Directeur de la Publication Raoul SIEMENI

Directeur des Projets Brice Severin PONGUI

Directeur de Rédaction Wilfrid LAWILLA DIANKABAKANA

Directeur de la Communication Marie Madeleine MBAZOA BOULL

Coordonnatrice déléguée Marie TAMOIFO

Secrétariat de Rédaction Celia MBOUKOU Vanissa BIAHOUA

Roberta BAYILAMANE

Chargé de la communication NGO NGUE Emma Bertille

Rédaction générale Wilfrid Lawilla DIANKABAKANA Antoine KAMTCHEU

03 EDITO METTRE À PROFIT DES ATOUTS ET RÉSULTATS DES PROJETS EN AFRIQUE!

CHANGEMENT CLIMATIQUE

06 OPERATIONALISATION DE LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO ET DU FONDS **BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO**

COMMISSION CLIMAT ET DU FONDS BLEU 16 DU BASSIN DU CONGO
LES CHEFS D'ETAT SIGNENT L'ACCORD D'INSTITUTIONNALISATION DE DEUX INSTRUMENTS

SIGNATURE DE L'ACCORD D'INSTITUTIONNALISATION 18 DE LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO ET DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO PAR LES CHEFS D'ETAT.

LES CHEFS D'ETAT S'ENGAGENT À APPORTER LEUR APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE **ROUTE 2018-2019**

24 LES MINISTRES ONT BALISÉ LE CHEMIN DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

30 CEEAC-COMIFAC:
PARTICIPATION REMARQUÉE DES INSTITUTIONS SOUS RÉGIONALES AU 1ER SOMMET DES CHEFS D'ETAT DE LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

32 BASSIN DU CONGO:
3EME REUNION DES PARTENAIRES DE L'INITIATIVE MONDIALE SUR LES TOURBIERES.

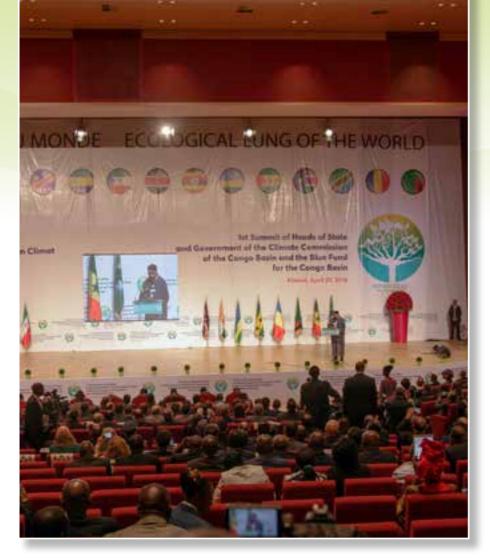


CHANGEMENT CLIMATIQUE





Les états s'engagent à appuyer financièrement le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo





Le 1er sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, qui n'a duré qu'une journée, a connu trois temps forts à savoir : la cérémonie d'ouverture ponctuée par sept allocutions, le huis clos et la signature de l'accord de l'opérationnalisation par les Chefs d'Etat et le Roi du Maroc.

e bal a été ouvert par Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, ✓invité spécial. Sa Majesté le Roi a affirmé que ce grand projet entraînera nécessairement une dynamique positive, porteuse de projets capables de soutenir les économies des Etats membres. Il a également affirmé que le Royaume du Maroc s'est mobilisé et a déployé l'expertise qu'il a acquise en matière de lutte contre les changements climatiques pour assurer la réussite de ce projet ambitieux, soulignant avoir choisi de soutenir ce programme, car fondé sur un nouveau paradigme qui répond aux besoins présents et futurs. Il a appelé à la mobilisation collective de l'Afrique pour faire face aux « effets dévastateurs » du

réchauffement climatique pour la planète et à agir pour relever les nombreux défis qu'affronte le continent africain, et à un éveil des consciences écologiques en Afrique, une urgence pour le continent et une nécessité capitale pour son développement;

Quant à Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, au regard de l'importance de la question, le Président de la Commission de l'UA a appelé l'ensemble des partenaires à se mobiliser autour de cette cause éminemment commune, et de mettre en commun leurs expériences et savoir-faire afin de livrer aux générations futures un continent viable. Il a terminé son discours en annonçant la nomination, dans les prochains jours, d'un conseiller spécial pour les questions environnementales qui se penchera sur tous les sujets liés au développement durable du Continent.

Le Chef de l'Etat angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço, à son tour a affirmé que le Gouvernement de l'Angola, a mis tous ses efforts dans la mise en œuvre des initiatives majeures conçues par les Etats membres du Comité sur le climat du Bassin du Congo, avec un accent particulier sur les questions environnementales qui transcendent l'Afrique et le monde en général, afin de jeter les bases d'un développement

durable. D'où l'appui financier que son pays apportera au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo afin que ce dernier puisse atteindre ses objectifs et remplir ses missions sans difficultés, a-t-il affirmé. Il a également indiqué que la forte présence, au plus haut niveau, de Chefs d'Etat et de gouvernement, à ce sommet témoigne de l'importance qu'accordent les pays de la région à la Commission Climat du Bassin du Congo et à son principal instrument financier.

Le Chef de l'Etat du Niger, en sa qualité du Président de la Commission du Sahel a salué le grand leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le combat contre le changement climatique, affirmant sa ferme volonté d'œuvrer, collectivement et en collaboration avec la commission climat du Bassin du Congo, pour relever les défis qui se posent à l'Afrique. S'agissant de la Commission du Sahel, M. Mahamadou Issoufou a annoncé l'adoption avant la fin de l'année d'un plan d'investissement climatique pour la période 2018-2030 et la tenue, dans ce cadre, de trois réunions majeures en juillet, septembre et novembre prochains, réitérant sa reconnaissance aux partenaires pour leur appui.



Coordonnateur du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains sur les Changements Climatiques (CAHOSCC), Ali Bongo Ondimba, Président de la République Gabonaise, a salué les efforts déployés pour l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo, notant qu'il ne s'agit nullement d'aider l'Afrique mais de sauver la planète, et a encouragé

le président Denis Sassou N'Guesso de poursuivre sa lutte contre le changement climatique au niveau de la sous région.

Le Chef de l'Etat rwandais, Paul Kagame, Président en exercice de l'Union Africaine a appelé les pays africains à redoubler d'efforts et à coopérer davantage pour la mise en place d'outils et mécanismes adaptés à même de participer à la lutte

8 | AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS | Magazine | EDITION AVRIL - MAI 2018 | 9



contre les changements climatiques et à la réalisation des objectifs du développement durable, avant d'appeler à une collaboration étroite et à une coordination entre le secteur privé et public, affirmant que son pays est disposé à jouer son rôle et à remplir ses engagements.

Le dernier à prendre la parole pour l'allocution d'ouverture du sommet,
Denis Sassou-N'Guesso, Président de la
République du Congo, Président de la
Commission Climat du Bassin du Congo,
a rendu un vibrant hommage à Sa Majesté
le Roi pour Son engagement remarquable
au service de la cause de l'environnement
et Son soutien à la Commission Climat du
Bassin du Congo, Il a rappelé l'importance
du Bassin du Congo, second réservoir
de carbone au monde après l'Amazonie

et ses enjeux environnementaux sur l'ensemble de la planète. Aussi, Denis Sassou N'Guesso a fait observer que la dégradation de cet écosystème entraînerait une véritable catastrophe naturelle. Ce dernier a invité les partenaires financiers de la Commission Climat du Bassin du Congo à tenir leurs promesses et accompagner la Commission Climat du Bassin du Congo dans sa mission, pour assurer une croissance économique, un développement durable et le bien-être des populations du Bassin du Congo.

Après la série des allocutions, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont poursuivi les travaux en huis clos, au cours desquels, ils ont examiné et approuvé après amendements les documents suivants : -Projet de déclaration des Chefs d'Etat et -Projet de Protocole d'Accord instituant la Commission Climat du Bassin du Congo.

Au terme des travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont marqué leur satisfaction pour l'organisation réussie de ce sommet et ont exprimé leur profonde gratitude au peuple frère Congolais et à son Président, Son Excellence Denis Sassou-N'Guesso, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, pour son hospitalité légendaire. Un communiqué final a sanctionné les assises de Brazzaville.

Wilfrid LAWILLA





lls ont dit

Moussa Faaki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union **Africaine**

« Au-delà de l'ardente obligation de protéger cette stratégique ressource écologique d'Afrique, il y a notre impérieux devoir d'africains d'apporter notre propre et originale contribution à la protection des poumons de la planète. Le Bassin du Congo est après l'Amazonie, le deuxième réservoir de carbone au monde. Aucune entreprise de réduction des effets du réchauffement climatique n'est possible si l'immense potentiel forestier n'est pas entouré avec la sollicitude dans son étendue, sa diversité, sa richesse et son unicité requière. ...la dimension de ce projet dépasse les frontières de la sous région et doit être perçu comme il est tant au fond, un projet continental, voir un projet planétairela commission de l'union africaine est honorée de pouvoir déclarer solennellement sa pleine et entière mobilisation pour ce projet proprement africain...je demande à tous et particulièrement aux partenaires internationaux de nous soutenir, leurs soutien à ce projet est requis. ».



Joao LOURENCO, Président de l'Angola

« ... Nous sommes tous conscients que les questions climatiques et l'environnement impliquent un effort concerté et conjugué des Etats membres du Bassin du Congo et le reste de la planète, d'une manière coordonnée pour faire une gestion responsable des ressources naturelles qui ne sont pas seulement notre héritage, mais de toute l'humanité en général... je crois que les décisions de ce Sommet, compte tenu de l'importance des questions climatiques dans l'agenda international, contribueront à créer les conditions nécessaires au bon fonctionnement de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu»



Mahamadou ISSOUFOU, Président du Niger et Président de la Commission du Sahel

« ...Cependant, malgré l'énorme espoir qu'il a suscité, la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris sur le climat demeure encore un défi persistant. En effet, il est à déplorer que l'équilibre entre l'adaptation et l'atténuation, la définition de mécanismes clairs et performants pour le financement des politiques climatiques des pays en développement, le transfert de technologie et la transparence de l'appui, constituent encore des préoccupations majeures notamment, pour l'Afrique... » « ... Je reste convaincu que cette coopération est le passage obligé pour la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. C'est la condition sine qua non pour construire un monde sans pauvreté, un monde plus juste, un monde où la sécurité alimentaire est assurée, un monde où la dignité et la paix sont garanties dans un environnement sain et favorable au bien-être de toute l'Humanité... »



« S'il était encore nécessaire de le prouver, ce sommet marque une fois de plus notre volonté inébranlable à œuvrer contre ce fléau en proposant nos propres solutions pour répondre à une catastrophe dont nous ne sommes malheureusement pas les premiers responsables. En effet, avec moins de 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, notre continent est le plus vulnérable face aux changements climatiques, notamment en raison de sa trop faible capacité de résilience.....Mesdames et Messieurs ,la somme de nos actions individuelles contribuera à notre réussite collective....je lance un appel à nos partenaires traditionnels, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé à soutenir la démarche de la durabilité que nous engageons ici à Brazzaville ».

Paul KAGAME, Président du Rwanda et Président en exercice de l'Union Africaine

"La préservation des eaux et les forêts du Bassin du Congo constitue un développement durable non seulement en Afrique, mais partout dans le monde. Les ressources en eau du Bassin du Congo connectent nos pays et constituent un moyen de subsistance des centaines de millions de personnes, ce qui nous rend interdépendants à plusieurs niveaux. Nous devons donc coopérer davantage dans la gestion de cette ressource partagée afin d'apporter une sécurité alimentaire et les opportunités économiques. Ce sont des facteurs critiques qui nous permettront d'atteindre à la fois les objectifs de développement durables et l'Agenda 2063 de l'Afrique. La sécurisation de cet investissement



nécessitera une coopération étroite entre les secteurs public et privé, y compris un partenariat solide aux niveaux local, national et régional... Le gouvernement du Rwanda est prêt à jouer son rôle.».





Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo et président de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

...Notre action actuelle, pour le climat et l'environnement, se focalise sur la mise en œuvre de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Zone inondée, nourricière et protectrice, deuxième poumon vert de l'humanité, après l'AMAZONIE ; le Bassin du Congo recèle d'importantes richesses.

En contribuant à l'atténuation du changement climatique, elle soustend la matérialisation des objectifs du développement durable... Pour cette raison fondamentale, la gestion de cet espace spécifique impose, aux pays du Bassin du Congo, une attitude de responsabilité, conforme à l'engagement dans l'application de l'Accord de Paris sur le Climat....Le monde n'a jamais été vulnérable que face aux changements climatiques. Une part importante de l'avenir du Globe, en termes d'évolution climatique et de préservation de l'environnement, se joue ici, au cœur de l'Afrique.

Au centre de cette dynamique salutaire, notre continent se distingue par des initiatives courageuses, empreintes de générosité et de détermination... Le moment est venu de rendre effectif le fonctionnement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo...Ces deux instruments novateurs, de coopération panafricaine, restent ouverts aux contributions des pays membres de l'Organisation des Nations-Unies, pour mieux articuler la mutualisation des ressources et sauvegarder, avec efficacité, les intérêts de la planète. Le projet de budget soumis à notre attention témoigne de la nécessité et de l'urgence de promouvoir un



partenariat international, à l'avantage de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo...J'invite nos partenaires financiers à tenir leurs promesses et à nous accompagner, par leur appui, dans la mise en œuvre des réponses adéquates à apporter aux défis en présence. Il nous faut, tous ensemble, en bonne intelligence et dans la compréhension mutuelle, nous placer au diapason de nos responsabilités respectives, contribuer à la maîtrise des évolutions climatiques et poser un acte de justice et d'équité pour le Bassin du Congo, l'Afrique et le Monde.».

Sa Majesté Mohammed VI, du Roi du Maroc

« ...L'Afrique s'est engagée dans la voie de la transformation, de manière irréversible. Elle s'affirme chaque jour davantage et elle se projette dans l'avenir avec confiance et sérénité. Mais nous ne l'ignorons pas, les défis sont nombreux. Et le plus important aujourd'hui est sans doute d'associer le nécessaire développement de notre continent à un éveil des consciences écologiques.

Notre réunion aujourd'hui sonne comme une urgence pour tous. Elle est capitale pour Notre continent, elle l'est également pour l'humanité toute entière, car elle est l'expression d'une prise de conscience collective, des effets dévastateurs du réchauffement climatique pour la planète. Nous avons une responsabilité collective, la préservation de la biodiversité africaine. L'appauvrissement de ce patrimoine qui nous est commun, engendre de lourdes conséquences sur la vie quotidienne des populations, et nuit au développement socioéconomique des communautés qui en dépendent.

Les ressources naturelles et écologiques de notre continent en font l'un des plus importants acteurs du monde, et ses immenses bassins et fleuves, recèlent une richesse inestimable: l'or bleu, l'eau. Devenue denrée rare, l'eau est l'objet de nombreuses convoitises. Soyons conscients de nos richesses, de notre capacité à innover et conjuguons nos énergies et notre courage.

Non seulement nous relèverons l'ensemble des défis, mais nous ferons également la démonstration que des pays unis par un même rêve, une même vision, savent agir et se transcender pour qu'émerge un continent unifié, fier de ses identités et de ses racines, marchant vers le progrès...

Le Fonds Bleu entraînera, nécessairement, une dynamique positive, porteuse de projets capables de soutenir les économies des Etats membres. Je pense en particulier à l'amélioration des voies de navigation intérieure, à l'aménagement des ports secondaires, au développement de la pêche durable, à la lutte contre la pollution des cours d'eaux, et au renforcement de l'irrigation, dans la perspective de l'amélioration de la productivité agricole. Le financement de ce projet, constitue le défi majeur à sa mise en œuvre : Nous devons ainsi innover et créer des mécanismes qui identifieront et mobiliseront



Le défi écologique ne doit plus être perçu comme une menace, mais comme une priorité. C'est le sens de notre engagement commun aujourd'hui, un engagement placé sous les principes de la responsabilité partagée et de la solidarité panafricaine...»

les ressources financières ; il nous faut convaincre les

privés.

bailleurs de Fonds bilatéraux et multilatéraux, publics ou

COMMISSION CLIMAT ET DU FONDS BLEU DU BASSIN DU CONGO

les Chefs d'Etat signent l'accord d'institutionnalisation de deux instruments



La signature du protocole d'accord portant institutionnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo a été le temps fort du 1er sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, tenu le 29 avril dernier à Brazzaville.

e sommet qui a porté sur la mise en œuvre du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a été, selon le chef de l'Etat congolais, le moment «de rendre effectif le fonctionnement de la commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo». C'était aussi le moment de réfléchir sur les moyens d'opérationnaliser la commission climat du Bassin du Congo et le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Deux instruments de lutte contre les changements.

Les termes et les dispositions sur l'opérationnalisation de ces deux instruments de lutte contre les changements climatiques et de promotion du développement durable (Commission climat du Bassin du Congo et Fonds Bleu pour le Bassin du Congo) sont contenus dans le document paraphé par les chefs d'Etat et de Gouvernement présents dans la capitale congolaise.

«Malgré l'envergure et la complexité des défis, en ma qualité de président de la Commission climat du Bassin du Congo, je ne ménagerai aucun effort dans l'application par notre zone de l'accord de Paris sur le climat», a déclaré Denis Sassou-N'Guesso, pour qui le projet de budget soumis à l'attention des pays du Bassin du Congo « répond de la nécessité et de l'urgence de promouvoir un partenariat international à l'avantage de la commission climat du bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo»

L'appel du Chef de l'Etat congolais à ses pairs africains

Le Chef de l'Etat congolais a appelé ses pairs africains à plus de responsabilités ; car « la densité de notre engagement se mesurera aussi à l'envergure de nos financements du démarrage des activités de la commission climat du Bassin du Congo », avant de renouveler son appel aux partenaires financiers, afin qu'ils



tiennent leurs promesses et accompagnent les pays du Bassin du Congo dans la réponse qu'ils apportent face aux defis de l'heure

Réunion de Brazzaville a été très capitale, dixit le Roi Mohamed VI

Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc a déclaré que la réunion de Brazzaville a sonné comme une urgence pour tous, avant de préciser : «elle est capitale pour notre continent, elle l'est également pour l'humanité toute entière, car elle est l'expression d'une prise de conscience collective, des effets dévastateurs du réchauffement climatique pour la planète.»

L'union africaine a pris, également, une part active au sommet de Brazzaville. Le président en exercice de l'Union africaine, Paul Kagame et le président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faaki Mahamat, ont tour à tour exprimé leur soutien à la Commission climat du Bassin du Congo et au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Paul Kagamé a remercié son homologue congolais pour « avoir apporté ce grand sujet pour de grands résultats». Moussa Faaki Mahamat, quant à lui, a promis nommer un conseiller en charge des questions environnementales pour gérer, notamment les projets comme le Fonds Bleu pour bassin du Congo et la Commission climat de la région du Sahel.

L'appel du président gabonais aux partenaires

Ali Bongo Ondimba, président gabonais, a mis à profit sa participation au sommet pour lancer un appel pressant aux partenaires, aux ONGs, aux secteurs public et privé à soutenir la démarche de durabilité qui a été engagée à Brazzaville.

Le clou des travaux du sommet a été l'apposition des Chefs d'Etat des pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo, de Sa Majesté Roi du Maroc, Mohammed IV et du président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faaki Mahamat, de leurs signatures sur le document portant institutionnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo.

A noter que dix chefs d'Etat ont pris part au sommet de Brazzaville à savoir, Paul Kagamé du Rwanda, président en exercice de l'Union Africaine, Mahamadou Issoufou du Niger, Faustin Archange Touadera de la RCA, Ali Bongo Ondimba du Gabon, Joao Lourenço de l'Angola. La Guinée Equatoriale a été également représentée par son président, Theodoro Obiang Nguema, alors que le Sénégal l'a été par le biais du Président Macky Sall. Le président Evaristo Carvhalo du Sao-Tomé a également répondu à l'invitation de son homologue congolais. Le Roi du Maroc, Mohammed VI a été l'invité spécial du sommet, sans oublier le président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faaki Mahamat.

Wilfrid LAWILLA





SIGNATURE DE L'ACCORD D'INSTITUTIONNALISATION DE LA COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO ET DU FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO PAR LES CHEFS D'ETAT.



SOMMET CCBC-F2BC

Les Chefs d'Etat s'engagent à apporter leur appui à la mise en œuvre de la Feuille de route 2018-2019



Réunis au cours d'un sommet, à Brazzaville le 29 avril 2018, premier du genre, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, termes de leurs assises ont rendu public une déclaration signée par tous

**** e document qui retrace les différentes étapes affranchies pour arriver à l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, avec la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains réunis à Marrakech le 16 novembre 2016, lors du 1er Sommet Africain de l'Action en faveur de la co-émergence continentale, à l'initiative de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc et en marge de la 22e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22), au cours duquel il a été décidé de la création de trois commissions dédiées :

 à la région du Sahel, présidée par la République du Niger;
 à la région du Bassin du Congo, présidée par la République du Congo et
 Aux Etats Insulaires, présidée par la République des Seychelles.

Parmi ces rappels, la Décision de la 28e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenue les 30 et 31 janvier 2017 à Addis Abeba, en Ethiopie, qui a entériné la décision portant création de ces trois commissions; Les signataires rendent un vibrant hommage à Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui, de par sa présence exceptionnelle, réaffirme son engagement constant en faveur d'une co-

émergence durable de l'Afrique, avant de saluer le rôle pionnier joué par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et sa vision pour une Afrique forte et résiliente, qui se traduit, entre autres, par un renforcement de l'engagement africain dans la lutte contre le changement climatique et la mobilisation d'un ensemble de leviers novateurs et structurants au service d'un développement durable et inclusif du continent;

Les Chefs d'Etat ont félicité le Royaume du Maroc pour son engagement dans l'opérationnalisation du Fonds Bleu à travers l'appui technique du Centre de Compétences Changements Climatiques (4C Maroc); aussi le président français,

> > >

Les figures africaines élevées au titre d'Ambassadeurs de la CCBC-F2BC

Le sommet de Brazzaville a désigné quelques personnalités de divers domaines en qualité d'Ambassadeurs de bonne volonté de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, pour la mobilisation des ressources financières ;



Son Altesse Royale La Princesse LALLA HASNAA, Présidente de la Fondation MOHAMMED VI pour la Protection de l'Environnement



Monsieur JEAN YVES
OLIVIER, Président de la
Fondation de Brazzaville
pour la Paix et la conservation



Madame MARIA DE FATIMA MONTEIRO JARDIM Ancienne ministre angolaise de l'environnement



Monsieur LOKUA KANZA, Artiste Musicien Emmanuel Macron, de l'initiative de l'organisation, en collaboration avec la Banque Mondiale et les Nations Unies le 12 décembre 2017 à Paris, du « One Planet Summit » sur la finance climat en vue d'accélérer les investissements en faveur d'une économie bas carbone. Sans oublier le président Denis Sassou N'Guesso pour la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, concrétisée par la signature, le 9 mars 2017 à Oyo, dans le Département de la Cuvette en République du Congo, du Mémorandum d'Entente entre la République de l'Angola, la République du Burundi, la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la République Gabonaise, la République du Rwanda, la République du Tchad, et le Royaume du Maroc

Les Chefs d'Etat reconnaissent le Fonds bleu et le Fonds pour l'économie verte en Afrique Centrale comme outils de financement de la Commission Climat du Bassin du Congo et conscients du rôle des forêts du Bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical humide après l'Amazonie, dans la régulation du climat mondial, en raison de sa très haute capacité de séquestration de carbone.

Ils ont réaffirmé leur volonté de promouvoir un développement inclusif et durable, et de faire de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques une haute priorité dans la zone de la Commission Climat du Bassin du Congo.

Ils ont également considéré les structures sous régionales qui militent pour la préservation des écosystèmes et de la meilleure gestion des ressources en eau et de gestion durable des ressources halieutiques, de la lutte contre les changements climatiques à savoir, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEÉAC) à travers le rôle joué par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ; de la Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) à une meilleure gestion des ressources en eau ainsi que de celle de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (CÖREP).

Les Chefs d'Etat s'engagent...

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ainsi que Sa Majesté MOHAMMED VI ont pris acte du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo. Sur ce, ils se sont engagés à :

- Œuvrer pour la transformation structurelle des économies de la zone de la Commission Climat du Bassin du Congo pour assurer un développement inclusif et durable, de manière à éradiquer la pauvreté et améliorer le bien-être des populations en activant tous les leviers humains, financiers, techniques et technologiques ainsi que les opportunités offertes par l'économie verte et l'économie bleue;
- Agir sans délai, en soutien aux deux Déclarations de Brazzaville, pour l'opérationnalisation et la promotion du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo comme un des outils financiers de la Commission Climat du Bassin du Congo et apporter notre appui total à la mise en œuvre de la Feuille de route 2018-2019;
- Initier et encourager les plans d'investissement climat des Etats de la Commission Climat du Bassin du Congo, les projets et programmes de toutes les parties prenantes pour concilier la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et le développement économique inclusif et durable;
- Mutualiser nos efforts en vue de doter nos Etats de politiques, stratégies et plans d'action climat et à les mettre en œuvre ; - Accélérer la réalisation des initiatives déjà identifiées ou lancées (contributions déterminées au niveau national, plans nationaux d'adaptation), en s'appuyant non seulement sur les ressources intrinsèques mais également en mobilisant les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux ainsi que les acteurs nonétatiques, notamment le secteur privé;
- -Doter la Commission Climat du Bassin du Congo d'un budget lui permettant d'accomplir ses missions;
- -Œuvrer en intelligence avec les institutions sous-régionales existantes : COMIFAC, CICOS, dans le cadre d'une économie d'échelle dans l'action de la Commission Climat du Bassin du Congo et le Fonds Bleu pour le bassin du Congo.

Ces Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CCBC-F2BC invitent l'Union Africaine à apporter son soutien aux efforts visant l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, avant d'appeler solennellement la Communauté internationale, notamment les agences du Système des Nations Unies et les fondations philanthropiques, à soutenir pleinement la présente Déclaration en vue de favoriser des synergies et une forte collaboration entre le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et les autres mécanismes financiers internationaux dédiés à la lutte contre les effets néfastes des changements



climatiques et pour la promotion du développement durable.

Face aux pesanteurs liés aux financements pour la mise en œuvre des institutions ou outils qui sont mis en place, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont exhorté l'ensemble des bailleurs de fonds et des investisseurs privés à apporter leur soutien à la Commission Climat du Bassin du Congo pour financer les plans d'investissement climat, les initiatives nationales et sous-régionales pour concilier la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et le développement économique, pour la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations.

La rédaction

LE REFAC DISPOSÉ À METTRE SON EXPERTISE AU SERVICE DE LA CCBC ET F2BC

En marge du sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC), les membres du Réseau des Experts du Tourisme Durable en Afrique Centrale (RETAC), ont adressé une correspondance à Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'Environnement et rendu publique une déclaration .

Dans cette déclaration, le réseau a salué les résultats obtenus par les onze Chefs d'Etat et de gouvernement. Pour le RETAC, l'écotourisme est certainement l'une des voies idéales pour accélérer la diversification économique à haut potentiel socio-économique sous exploitée.

Enfin, le RETAC affirme qu'il ne ménagera aucun effort pour mettre son expertise au service de la CCBC et F2BC pour que les sacrifices consentis par la République du Congo ne soient pas vains



Les ministres ont balisé le chemin des Chefs d'Etat et de gouvernement

En prélude du 1er sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, le segment ministériel a tenu le 27 avril à Brazzaville une réunion qui a permis aux participants de se plancher sur divers documents qui ont été soumis aux Chefs d'Etat et de Gouvernement et adopté par ces derniers.

Parmi ces documents examinés au cours de cette réunion, l'on note le Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo; la Présentation de la note d'orientation du Sommet des Chefs d'Etat; l'agenda du Sommet des Chefs d'Etat; l'ordre du jour du huis clos du Sommet des Chefs d'Etat; le projet de la Déclaration des Chefs d'Etat; le budget de l'unité de démarrage de la Commission Climat du Bassin du

Congo ; la feuille de route 2018-2019 ; la note d'orientation et de l'ordre du jour du Sommet des Chefs d'Etat et la motion de soutien aux Chefs d'Etat.

Après discussions et échanges fructueux, plusieurs recommandations ont été formulées par les ministres des pays membres de la commission climat du Bassin du Congo, et des résolutions ont été également prises, notamment le Protocole instituant la Commission

Climat du Bassin du Congo. En rapport avec cette matière, les ministres ont jugé de la nécessité d'élaborer un document juridique matérialisant la Commission Climat du Bassin Congo, à la suite de sa création par la Déclaration des Chefs d'Etat et de Gouvernement africains réunis à Marrakech le 16 novembre 2016 en marge de la 22e Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22). Ils ont confié

au Gabon la tâche d'élaborer et de proposer au courant de la réunion un projet de protocole qui sera examiné au cours de la session. Après amendement du projet de protocole, son examen et son adoption ont été soumis à l'attention des Chefs d'Etat.

Quant à la note d'orientation du Segment Ministériel, les ministres avaient jugé nécessaire d'ajouter dans les objectifs de ce segment ministériel l'examen et l'adoption du projet de protocole instituant la CCBC. A la suite de cette modification, ils ont adopté la note d'orientation du segment ministériel de la Commission climat du Bassin du Congo.

L'agenda du Sommet des Chefs d'Etat, après des modifications sur la précision de la qualité du modérateur: Mme Angèle LUH, représentant régional ONU-Environnement, l'ajout de l'allocution du Président de la Commission de l'Union Africaine, l'ajout du point relatif à l'examen du Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo. L'agenda du Sommet des Chefs d'Etat a ensuite été adopté par les Ministres.

Outre ces documents ci-dessus, le segment ministériel s'étaient planché également sur des documents tels que le projet d'ordre du jour du huis clos des Chefs d'Etat, après ajout du point relatif à l'Examen et signature du protocole instituant la CCBC, suppression du point relatif à l'adoption du projet de résolution sur l'organisation du sommet « One Planet Summit » deuxième édition Brazzaville et renvoie à la fin de l'ordre du jour du huis clos du point relatif à l'adoption du projet de Déclaration des Chefs d'Etat, ledit projet d'ordre a été ensuite adopté par les ministres. Pour la Déclaration des Chefs d'Etat, des amendements ont été apportés séance tenante au document qui a ensuite été adopté.

S'agissant du projet de budget, ce dernier a été révisé, examiné et adopté par les ministres avant de le soumettre aux Chefs d'Etat. Pour la feuille de route 2018-2019, elle a été amendée, en tenant compte du projet de budget adopté précédemment par les ministres, puis adoptée par ceux-ci.

Le dernier point examiné a été la Motion qui a été examinée et adoptée par les Ministres.

Il sied de rappeler que tous les documents examinés par les ministres ont été soumis aux Chefs d'Etat et de gouvernement qui l'ont adopté au terme du 1er sommet des Chefs d'Etat de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

La réunion ministérielle de Brazzaville a connu la participation des ministres et représentants de Gouvernement des pays suivants: M. Franscisco Palla, Ministre de l'Environnement





24 | AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS | Magazine | EDITION AVRIL - MAI 2018 | 25

de Angola; M. Jules Doret Ndongo, Ministre des Forêts et de la faune du Cameroun; M. Thiery Kamacy, Ministre de l'Environnement de la RCA; Mme Arlette Soudan-Nonault, Ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo; Dr. Guy Rossatanga Rignault, Ministre de la Mer chargé du Climat du Gabon; M. Nicolas Hountondji Akapo, Ministre de l'Agriculture, Elevage, Forêt et Environnement de la Guinée Equatoriale; Dr. Ambatobe Nyongolo, Ministre du Développement Durable et de l'Environnement de la RDC et M. Sidick Abdelkerim Haggar, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche du Tchad,

Par ailleurs, les pays tels que le Kenya, le Maroc, le Rwanda et la Zambie ont été représentés par soit des ambassadeurs, soit par les représentants des Ministres.

Au nombre des participants, l'on a noté aussi les représentants des institutions internationales, régionales et sous-régionales suivantes : PNUD, ONU Environnement, OMS, Union Européenne, Commission de l'Union Africaine, BAD, BDEAC, CEEAC, COMIFAC, CEMAC, CICOS.

Rwanhe Darwin

LE ROSCEVAC S'ENGAGE À ACCOMPAGNER LE PROCESSUS DE LA MISE ŒUVRE DU CCBC ET F2BC.



Participons au 1er Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, tenu le 29 avril 2018, le Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique centrale (ROSCEVAC) a saisi cette opportunité pour délivrer un communiqué, dans lequel les membres du réseau, conscients de nouveaux défis que l'Afrique en général et l'Afrique centrale en particulier, doit relever pour concilier lutte contre les changements climatiques et développement économique, s'engagent, à côtés des autres organisations non étatiques de la sous région et au-delà, d'accompagner le président Denis Sassou N'Guesso ainsi que son gouvernement dans la Promotion de l'économie verte et l'économie bleue en Afrique centrale et au-delà dans l'intérêt de la diversification des économies des Etats, le développement des entreprises, la création d'emplois et l'amélioration des revenus des populations de plus en plus affecté par la pauvreté.

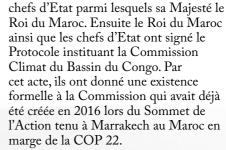
Mobiliser les Etats de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est pour soutenir les activités de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et Faire le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour mobiliser les ressources existantes et Développer une diplomatie environnementale dans l'espace CEEAC et au-delà pour la promotion de la conservation des tourbières pour leur intérêt en tant que puits de carbone.

Entretien avec
Madame Arlette
Soudan-Nonault,
Ministre du Tourisme et
de l'Environnement du
Congo et Coordonnatrice
technique de la
Commission Climat et du
Fonds Bleu pour le Bassin
du Congo

Du 27 au 29 avril 2018, s'est tenu à Brazzaville en République du Congo le 1er sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de **Commission** climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. À cette occasion, AEP s'est rapproché de Madame Arlette Soudan-Nonault ministre du tourisme et de l'environnement du Congo et Coordonnatrice commission climat pour le bassin du congo et du Fonds Bleu pour le bassin du Congo, qui nous fait un bilan de la tenue de cet important événement.

Quel bilan faites-vous de la tenue du sommet de Brazzaville sur la Commission Climat pour le bassin du Congo et le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ?

Le Sommet a été véritablement un succès du point de vue de la participation, avec la présence de 10



Ce protocole dote la Commission des organes qui lui permettent d'être opérationnelle. Il s'agit de la Conférence des Chefs d'Etat, du Conseil des Ministres et du Secrétariat Exécutif. En marge du Sommet, 14 accords de Coopération ont été signés entre le Royaume du Maroc et la République du Congo dont celui relatif à l'aménagement du Port de Yoro pour lequel les travaux de construction ont été lancés par sa Majesté MOHAMED VI, Roi du Maroc et le Président Dénis SASSOU NGUESSO.

Les Chefs d'Etat se sont engagés à travers la signature d'un protocole



26 | AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS Magazine | EDITION AVRIL - MAI 201



d'accord d'opérationnaliser la Commission Climat et le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. Quelle est la feuille de route qui accompagne le suivi de ce processus ?

La prochaine étape sera de doter le secrétariat exécutif de la Commission Climat du Bassin du Bassin du Congo d'un règlement intérieur et des animateurs qui travailleront au quotidien sur les dossiers de la Commission.

A côté de cela, les Ministres de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ont adopté une feuille de route et le budget de l'unité de démarrage du Fonds Bleu qui devrait aboutir à l'opérationnalisation du Fonds Bleu.

Les offres consécutives au lancement de l'appel à candidature pour le recrutement d'un cabinet dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu outil financier de la Commission Climat du Bassin du Congo, ont été dépouillées le vendredi 04 mai 2018.

Sa majesté le Roi MOHAMMET VI du Maroc était l'invité spécial de ce sommet et également l'un des signataires du protocole. Quel rôle devra jouer le Maroc dans cette dynamique, notamment celle du Fonds Bleu bien que n'étant pas un pays du Bassin du Congo ?

Je dois vous rappeler ici que la Commission Climat du Bassin du Congo est née lors du Sommet de l'action tenu à Marrakech en marge de la COP 22 à l'initiative de sa Majesté le Roi du Maroc. L'idée du Fonds Bleu a été également lancée par le Président



Denis SASSOU NGUESSO à Marrakech au Maroc.

Le Royaume du Maroc a signé le Mémorandum d'Entente d'Oyo sur le Fonds Bleu. La Déclaration de Brazzaville sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo a requis l'appui du Centre de Compétence en Changement Climatique (4C) du Maroc.

Le 4c a appuyé la Commission Climat du Bassin du Congo dans le cadre de la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu.

Le Royaume du Maroc a obtenu de la Coopération Allemande 500 000 dollars qu'elle a rendu disponible dans le cadre de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu.

Le Maroc va continuer à travailler à la mobilisation des fonds grâce à la nomination d'une Ambassadrice de bonne volonté en la personne de Son Altesse Royale la Princesse LALLA HASNAA, qui participera au travail de lobbying et de mobilisation du Fonds pour la Commission Climat du Bassin du Congo et le Fonds Bleu.

Certains pays de la Commission Climat pour le Bassin du Congo n'ont pas ratifié cet accord d'opérationnalisation, quelles en sont les raisons et comment comptez-vous y remédier ?

On parle de signature et non de ratification. Le protocole a été signé par les Chefs d'Etat. Les pays qui ne l'ont pas signé étaient représentés par des délégués n'ayant pas les pleins pouvoirs à cet effet. Cependant rien n'est perdu. Le droit international prévoit d'autres mécanismes telles que l'acceptation et / ou la ratification selon le droit interne de chaque Etat.

Quelle place occupe l'Union Africaine dans cette initiative, ainsi que les quatre ambassadeurs de bonne volonté choisis par les Chefs d'Etat à cet effet ?

L'Union africaine joue un rôle fédérateur et a entériné cette initiative lors de son 28ème sommet des Chefs d'Etat tenu à Addis Abeba du 30 au 31 janvier 2017. Les quatre ambassadeurs de bonne volonté choisis par les chefs d'Etat auront pour rôle de susciter l'intérêt des bailleurs de Fonds et des partenaires financiers et autres donateurs pour la Commission Climat du Bassin du Congo et le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et de mobiliser des ressources financières.

Par Raoul Siemeni





Participation remarquée des institutions sous régionales au 1er Sommet des Chefs d'Etat de la Commission Climat du bassin du Congo

Le 1er Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu qui s'est tenu le 29 avril 2018, à Kintélé, au Nord de Brazzaville, à l'initiative du Président Denis Sassou Nguesso, a été avant tout un appel à la forte mobilisation des institutions et acteurs de la société civile de la sous-région en faveur de la lutte contre les effets néfaste des changements climatiques. Cette mobilisation a abouti à la signature du protocole d'accord instituant la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu, marquant ainsi l'opérationnalisation effective de ladite institution.

Our répondre positivement à l'appel du président congolais qui a voulu rassembler au travers ce Sommet, toutes les parties prenantes aux défis climatiques auxquels le continent est confronté, plusieurs institutions, groupes environnementaux et acteurs de la société civile en Afrique Centrale se sont mobilisés pour y participer. Plusieurs experts des instituions d'Afrique Centrale en charge des questions environnementales ont pris part à l'événement de Kintélé. Partant,

des Experts de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), à ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), en passant par ceux de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), tous ont été mobilisés avec énergie au regard des objectifs fixés par le Fonds Bleu. Aussi, jouant un rôle prépondérant dans la gestion durable des forêts, de l'environnement, et de l'économie verte,

ces différentes instituions ont mis en évidence et de façon très significative leur expertise en matière de lutte contre les effets des changements climatiques. Ainsi, par leur participation remarquée, les experts de ces institutions ont contribué techniquement à l'élaboration des documents au cours des travaux du segment ministériel, et lesquels documents ont été soumis à l'approbation des Chefs d'Etat pendant le Sommet. Il faut aussi noter que le Secrétariat du Sommet a été assuré par la COMFAC. En plus des différents experts de ces

instituions précitées, la société civile n'est pas restée en marge, bien au contraire. La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), dans son rôle d'organe fédérateur de la société civile en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers a également participé aux débats et pesé de tout son poids dans la prise des décisions pendant les travaux du Segment ministériel. Le Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en

Afrique Centrale (RECEIAC) a pour sa part, rempli la tâche qui était la sienne en assurant professionnellement la veille informationnelle du Sommet, depuis l'ouverture des travaux du segment ministériel jusqu'à la signature du protocole d'accord. Le réseau, par l'entremise de ses membres, a collecté et diffusé dans les délais toutes les informations du Sommet au niveau national des dix pays d'Afrique centrale. Il faut rappeler que le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu qui a été présidé par le Président Dénis Sassou Nguesso, a connu la participation du Roi du Maroc Mohammed VI comme invité d'honneur, et de dix Chefs d'Etat venus respectivement d'Angola, de la RCA, du Gabon, de la Guinée Conakry, de la Guinée Equatoriale, du Niger, de Sao Tomé, du Sénégal et du Rwanda.

Médard MAVOUNGOU



3ÈME RÉUNION SUR LES TOURBIÈRES.

La Communauté internationale appelée à apporter leur appui technique et financier au deux Congo dans la gestion des tourbières.

Les rideaux sur les travaux de la 3ème réunion sur l'Initiative mondiale sur les Tourbières sont tombés, le 22 mars 2018 à Brazzaville, sanctionnés par la signature de la Déclaration de Brazzaville signée par les trois ministres de l'environnement du Congo, de la RDC et de l'Indonésie.

eux jours durant, les experts venus des pays tropicaux couverts par les tourbières, de l'ONU-Environnement, et chercheurs, sans oublier les représentants de la société civile ont échangé en vue de renforcer leurs capacités en matière de connaissance de conservation, de restauration et de gestion durable des tourbières.

Le premier jour de ces assises dédié au segment technique, qui a connu la participation des deux ministres de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault du Congo et Amy Ambatobe Nyongolo, de la RDC, a permis aux experts de débattre sur plusieurs thématiques et expériences en la matière. Après une journée riche en enseignement dans la gestion durable des tourbières et autres mécanismes y relatifs, les participants ont arrivé aux conclusions.

Les conclusions trouvées par les experts ont fait l'objet d'échanges au cours de la session ministérielle, ce que a permis aux ministres et autres experts, d'adopter une approche commune de la gestion durable des tourbières entre les différents pays abritant les tourbières, notamment le Pérou, l'Indonésie, le Congo et la RDC présents à ces assises de Brazzaville. Au nombre de cette approche, une gestion responsable susceptible de débucher sur la possibilité de fournir les résultats sociaux, économiques et environnementaux dont les pays ont besoin.

Les assises de Brazzaville sur les tourbières ont accouché d'une position commune appelée « La Déclaration de Brazzaville. » cette déclaration signée par les trois ministres de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault du Congo, Amy Ambatobe Nyongolo de la RDC et Mme Siti Nurbaya Bakar de l'Indonésie.

Cette déclaration rappelle l'importance des tourbières qui sont des trésors naturels de grande importance pour la République du Congo et la République démocratique du Congo, pour la planète, par leur précieuse réserve de carbone qui est une source essentiellement pour le climat, leur biodiversité unique et exceptionnelle et par la fourniture de services écosystèmes qui garantissent des moyens de subsistance pour les populations locales, ce qui les rend pertinents pour l'atteinte des objectifs de développement durable sur la santé, l'eau et la vie terrestre, mais aussi pertinent pour l'atteinte des objectifs de Aichi sur la biodiversité.

Prise de conscience et engagement

Les participants ont reconnu que les tourbières découvertes dans la cuvette centrale, dans un état quasiment intact, présentent un grand intérêt non seulement pour sa biodiversité unique et exceptionnelle, pour leur contribution à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques à travers la capture et le stockage du carbone, la conservation de la biodiversité, la régulation du régime et de la qualité des eaux.

Conscients de cette importance que représentent les tourbières, les participants réaffirment leur volonté de préserver le droit des communautés locales à l'utilisation des ressources naturelles présentes dans les zones couvertes par les tourbières, à maintenir









leurs usages traditionnels et à mettre en œuvre le principe du consentement libre, informé et préalable dans les activités avec les populations locales, afin de les aides à utiliser les tourbières de manière durable et à élaborer des méthodes autres que des pratiques destructrices.

La déclaration mentionne l'engagement des pays de mettre en œuvre une coordination et une coopération entre différents secteurs gouvernementaux afin de protéger les avantages fournis par les écosystèmes de tourbières. A cet effet, les pays s'engagent à mettre en place des cadres nationaux multisectoriels et multidisciplinaires pour assurer la gestion des tourbières de la Cuvette centrale du Bassin du Congo.

Ils se sont engagés à mettre en place et finaliser les plans d'affectation de terres qui favorisent la conservation et la protection des tourbières, et prévenir leur drainage et leur assèchement. A cet effet, le Congo et la RDC annoncent la mise en place d'un accord de collaboration transfrontalier afin de préserver l'avenir de ces précieuses tourbières naturelles et leurs services écosystémiques, avec la participation des communautés et des parties prenantes locales.

Aussi, œuvrer pour accélérer l'opérationnalisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo et le Fonds pour l'Economie verte en Afrique centrale afin de financer les programmes et les projets socio-économiques et écologiques dans les zones des Lac TéléLac Tumba avec l'appui de la Banque de développement pour l'Afrique (BAD) et Banque de développement des Etats d'Afrique centrale (BDEAC).

L'appel à la communauté internationale

Dans le déclaration, les pays appellent la communauté internationale dont l'ONU-Environnement, à travers l'Initiative Mondiale sur les Tourbières, à apporter leurs appuis aux deux Congo dans le processus de la gestion durable des tourbières. Mais aussi à financer les programmes de recherche qui permettent de mieux connaitre l'état et l'étendue des tourbières, à mieux comprendre la contribution des tourbières aux flux de gaz à effet de serre ; à mieux apprécier les coûts et les avantages de la restauration des services écosystémiques des tourbières ainsi que les coûts d'opportunité d'une approche attentiste ou relevant du statu quo.

Quant aux bailleurs de fonds, l'appel leur est lancé pour la mise à disposition des ressources adéquates au bénéfice des pays concernés, dans le but de mener pour une action climatique solide, en faveur des populations et de la planète, comme l'indique me thème général du 3ème réunion de l'initiative mondiale sur les tourbières.

En sus, les participants appellent aux partenaires techniques et financier pour accompagner la République du Congo et la RDC dans la réflexion afin de faciliter l'émergence d'un marché innovateur, où les investisseurs privés, motivés par la responsabilité sociale d'entreprise, ont l'assurance que leurs investissements dans la conservation et la restauration des tourbières produiront des retombées positives et vérifiables pour le climat conformément aux estimations réalisées par un organisme de validation et de vérification indépendant.

En conclusion, ils ont appelé l'ensemble des grands bailleurs de fonds à apporter leur soutien au Fonds bleu pour le Bassin du Congo et au Fonds pour l'Economie verte en Afrique centrale, destinés, à financer les initiatives nationales et sous régionales pour concilier la lutte contre les changements climatiques, le développement économique, le développement du secteur privé, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations.

A noter que les assises de Brazzaville ont connu la participation des différentes autorités nationales qu'internationale, parmi lesquelles, M. Clément Mouamba, premier ministre de la République du Congo qui a ouvert les travaux du segment ministériel, du Directeur exécutif de l'ONU-Environnement, ainsi que la société cicile.etc.

Wilfrid LAWILLA



Effectuez en toute simplicité vos achats sur notre application mobile City Guide Congo et sur notre site web www.citymarketcongo.com

Livraison rapide, sure et sécurisé



Première Application Mobile TOUT EN UN du Congo



DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR



